

Assemblée générale annuelle
Association des Propriétaires Riverains du Lac-des Îles

Samedi le 03 Octobre 2026 à 10h00
À la salle communautaire de l'Hôtel de ville
299 route des Cantons, St-Émile-de-Suffolk

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du samedi 04 octobre 2025
5. Rapport d'activités et projets pour la prochaine année
 - a. État du lac des Îles / progression de la myriophylle.
 - b. Demande au ministère pour autoriser les interventions.
 - c. 8 toiles ont été réparées et réduites à 50 pieds pour faciliter l'installation.
 - d. Installation de cordage flottant pour limiter l'accès pas embarcation moteur dans les zones denses de myriophylle.
 - e. Installation de rondelles au bout des tiges d'acier pour éviter leurs pertes et en faciliter l'extraction lors du retrait des toiles.
 - f. État des descentes d'accès au lac sous le contrôle municipal.
 - g. BBQ des riverains a dû être annulé.
 - h. 8 autres toiles devront être réparées et coupées à 50 pieds.
 - i. Évaluation complète incluant un budget pour acquérir un système d'arrachage. L'arrachage est une méthode complémentaire pour traiter les zones moins denses en algues. Présentation sommaire des équipements d'arrachage.
 - j. Discussion en cours avec le conseil de la municipalité pour faire l'acquisition de l'équipement pour l'arrachage.
 - k. Soutien de la communauté riveraine:
 - i) Sollicitation des soucis des riverains à la préservation de l'état du lac au conseil de la municipalité (via lettres, courriel, présence aux séances du conseil);
 - ii) Pérennité de la participation bénévole incluant celle de plongeurs.
6. Rapport financier
7. Prévisions budgétaires
8. Élections
 - a. Présidence, secrétariat d'élection et scrutateur
 - b. Proposition d'ouverture des mises en candidatures
 - c. Proposition pour la fin des mises en candidatures
 - d. Élection ou nomination
9. Modifications aux règlements
10. Nomination d'un vérificateur des comptes
11. Parole aux membres
12. Levée de l'assemblée